

## A l'étranger Raoul Marc JENNAR réagit au "nouveau traité européen modificatif"

Cambodge, dimanche 21 octobre 2007

---

Ainsi donc, ils sont passés à l'acte ! Ils ont osé n'apporter à la nécessaire réforme des institutions européennes que ce qui était prévu dans le TCE.

**Absence d'exigence démocratique, absence d'exigence sociale, absence d'exigence écologique.**

Ces chefs d'Etat et de gouvernements que les médias nous présentent comme des « gens responsables » sont en fait les pires des irresponsables : ils construisent une Europe de plus en plus détestable.

Une bataille est engagée. Il faut combattre ce minable traité modificatif qui ne modifie en fait rien d'essentiel. Il n'est pas trop tard. Il n'est pas encore ratifié.

### Que pouvons-nous espérer ?

Il n'y aura pas de référendum. Ne nous faisons pas d'illusion. Ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas le réclamer. Un million de citoyennes et de citoyens réclamant un référendum, cela ne pourrait passer inaperçu. Et cela contribuerait à produire ce qu'il faut, à mes yeux, rechercher : une formidable pression sur le PS. En effet, et je reprends ici un passage d'un récent article de Michel Soudais dans Politis :

« La majorité UMP-Nouveau Centre, même avec l'appoint des élus du MoDem, n'a pas la majorité requise pour ratifier le traité modificatif par la voie parlementaire. Ce traité modifiant l'organisation des pouvoirs de l'Union européenne, il nécessite une révision de l'article 88-1 de la Constitution de la Ve République. Celui-ci prévoit que la France « peut participer à l'Union européenne dans les conditions prévues par le traité établissant une constitution pour l'Europe signé le 29 octobre 2004 ». Cette référence étant caduque, il faut lui en substituer une nouvelle. « Or, pour cela, il faut un vote ratifié par une majorité des 3/5 du Parlement » (l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès), notait non sans malice Jean-Luc Mélenchon, au soir du second tour des législatives. Pour avoir cette majorité, il eût fallu que la gauche ait moins de 190 députés. Elle en a obtenu plus de 200.

La gauche est donc en mesure d'empêcher Nicolas Sarkozy de réaliser son coup de force. Du moins sur le papier. Car, en dépit des engagements du projet socialiste et du Pacte présidentiel, dont tous se réclamaient, contre aussi la synthèse du congrès du Mans, approuvée de tous, plusieurs élus socialistes ont déjà fait part de leur intention d'approuver le traité modificatif, avant même d'en connaître la teneur exacte. »

Selon moi, c'est la stratégie qu'il faut adopter : mettre la gauche dite de gouvernement devant ses responsabilités. Exercer sur le PS la pression maximale en suscitant un puissant mouvement d'opinion contre ce traité modificatif. Du même coup, on aidera à ce que la gauche redevienne la gauche. Un peu.

**C'est une bataille que nous pouvons gagner.**

R.M Jennar